

Le repas des aînés



Tous les ans, Monsieur le Maire et le conseil municipal invitent tous les Roquettois de 65 ans et plus à un traditionnel dîner-spectacle après les fêtes de fin d'année. Ce repas se déroule à l'espace Jean Ferrat, le dimanche à partir de 12h (date fixée chaque année est diffusée dans le magazine « Roquettes à la Une » de décembre).

Le conjoint (ou la conjointe) qui n'aurait pas atteint l'âge de 65 ans pourra se joindre aux convives sous réserve de s'acquitter de la somme de 30 €.

Pour prendre part au repas, il suffit de retourner en Mairie le coupon réponse imprimé sur le magazine « Roquettes à la Une » de décembre (ou leecopier).

Pour des raisons de sécurité, les places sont limitées à 300 personnes. Seules les personnes inscrites pourront assister au banquet.